



ELEMENTS OF THE CODE

THE VALUE OF VOLUNTEER INVOLVEMENT

Volunteer involvement has a powerful impact on Canadian society, communities, organizations, and individuals.

Volunteer involvement is fundamental to a healthy and democratic society in Canada

- It promotes civic engagement and active participation in shaping the society we want
- It gives everyone a voice and the space to contribute to the quality of life in communities

Volunteer involvement is vital for strong, inclusive, and resilient communities

- It promotes change and development through the collective efforts of those who know the community best
- It identifies and supports local strengths and assets to respond to community challenges while strengthening the social fabric

Volunteer involvement builds the capacity of organizations

- It provides organizations with the skills, talents, and perspectives that are essential to their relevance, vitality, and sustainability
- It increases the capacity of organizations to accomplish their goals through programs and services that respond to and are reflective of the unique characteristics of their communities

Volunteer involvement is personal

- It promotes a sense of belonging and general wellbeing.
- It provides the opportunity for individuals to engage according to their personal preferences and motivations

Volunteering is about building relationships

- It connects people to the causes they care about, and allows community outcomes

THE CANADIAN CODE FOR VOLUNTEER INVOLVEMENT

Values, Guiding Principles and Standards of Practice



ELEMENTS OF THE CODE

and personal goals to be met within a spectrum of engagement

- It creates opportunities for non-profit organizations to accomplish their goals by engaging and involving volunteers, and it allows volunteers an opportunity to engage with and contribute to building community

GUIDING PRINCIPLES FOR VOLUNTEER INVOLVEMENT

Volunteers have rights. Non-profit organizations recognize that volunteers are a vital human resource and will commit to the appropriate infrastructure to support volunteer engagement.

- The organization's practices ensure effective volunteer involvement.
- The organization commits to providing a safe and supportive environment for volunteers.

Volunteers have responsibilities. Volunteers make a commitment and are accountable to the organization.

- Volunteers will act with respect for the cause, the stakeholders, the organization, and the community.
- Volunteers will act responsibly and with integrity.

ORGANIZATIONAL STANDARDS FOR VOLUNTEER INVOLVEMENT

1 Mission-based Approach

The Board of Directors and senior staff acknowledge, articulate, and support the vital role of volunteers in achieving the organization's purpose or mission. Volunteer roles clearly link to this mission.

2 Human Resources

Volunteers are welcomed and treated as valued and integral members of the human resources team. The organization has an integrated approach for volunteer

involvement including resources to support volunteer involvement.

3 Policies and Procedures

A policy framework that defines and supports the involvement of volunteers is adopted by the organization.

4 Volunteer Administration

The organization has a clearly designated individual(s) with appropriate qualifications responsible for supporting volunteer involvement.

5 Risk Management and Quality Assurance

Risk management procedures are in place to assess, manage, or mitigate potential risks to volunteers, the organization and its clients, members and participants that may result from the delivery of a volunteer-led program or service. Screening involves assessing each volunteer role for level of risk.

6 Volunteer Roles

Volunteer roles contribute to the mission or purpose of the organization and clearly identify the abilities needed. Volunteer roles involve volunteers in meaningful ways that reflect their skills, needs, interests, and backgrounds.

7 Recruitment

Volunteer recruitment incorporates a broad range of internal and external strategies to reach out to diverse sources of volunteers.

8 Screening

A clearly communicated and transparent screening process, which is aligned with the risk management approach, is adopted and consistently applied across the organization.

9 Orientation and Training

Volunteers receive an orientation to the organization, its policies, and practices, appropriate to each role.

Each volunteer receives training specific to the volunteer role and the needs of the individual volunteer.

10 Support and Supervision

Volunteers receive the level of support and supervision required for the role and are provided with regular opportunities to give and receive feedback.

11 Records Management

Standardized documentation and records management practices and procedures are followed and are in line with current relevant legislation.

12 Technology

Volunteers are engaged and supported within the organization through the integration and intentional use of current technology. New opportunities to strengthen volunteer engagement and capacity through the use of technology are evaluated continually.

13 Recognition

The organization recognizes the contributions of volunteers using ongoing formal and informal methods, applicable to the volunteer role. The value and impact of volunteer contributions are understood and acknowledged and communicated to the volunteer.

14 Evaluation

An evaluation framework is in place to assess the performance of volunteers and gauge volunteer satisfaction. The effectiveness of the volunteer engagement strategy in meeting the organization's mandate is also evaluated.

www.volunteer.ca/content/canadian-code-volunteer-involvement





ÉLÉMENTS DU CODE

LA VALEUR DU BÉNÉVOLAT

Le bénévolat a une profonde incidence sur la société, les collectivités, les organismes et les populations du Canada.

Le bénévolat est essentiel à toute société juste et démocratique.

- Il encourage l'engagement civique et la participation active à la création de la société voulue.
- Il accorde à chacun une voix et l'espace nécessaire pour contribuer à la qualité de vie des collectivités.

Le bénévolat est essentiel à toute collectivité forte, inclusive et résiliente.

- Il favorise le changement et le développement grâce aux efforts collectifs de ceux qui connaissent le mieux la collectivité.
- Il permet de cerner et d'appuyer les forces et les atouts locaux en vue de relever les défis communautaires, tout en renforçant le tissu social.

Le bénévolat renforce la capacité des organismes.

- Il permet aux organismes d'avoir accès aux compétences, aux talents et aux points de vue essentiels à leur pertinence, à leur vitalité et à leur durabilité.
- Il accroît la capacité des organismes d'atteindre leurs buts au moyen de programmes et de services qui reflètent les caractéristiques uniques des collectivités et répondent à leurs besoins.

Le bénévolat est personnel.

- Il favorise un sentiment d'appartenance et de bien-être général.
- Il donne l'occasion aux particuliers de s'engager selon leurs préférences personnelles et leurs motivations.

Le bénévolat permet d'établir des relations.

- Il met les gens en contact avec des causes qui leur tiennent à cœur, et favorise l'obtention de résultats communautaires et

l'atteinte d'objectifs personnels en fonction du spectre d'engagement.

- Il permet aux organismes sans but lucratif d'atteindre leurs objectifs en mobilisant des bénévoles, et il permet aux bénévoles de s'engager auprès de leurs collectivités et d'y contribuer.

PRINCIPES DIRECTEURS DU BÉNÉVOLAT

Les bénévoles ont des droits. Les organismes sans but lucratif reconnaissent que les bénévoles constituent des ressources humaines essentielles et s'engagent à prendre des mesures pour appuyer leurs efforts.

- Les pratiques de l'organisme assurent la participation efficace des bénévoles.
- L'organisme s'engage à offrir un soutien aux bénévoles dans un milieu sécuritaire.

Les bénévoles ont des responsabilités. Les bénévoles prennent des engagements et sont responsables envers l'organisme.

- Les bénévoles se montrent respectueux envers la cause, la clientèle, l'organisme et la collectivité.
- Les bénévoles se montrent responsables et intègres dans l'exercice de leurs fonctions.

NORMES ORGANISATIONNELLES RELATIVES AU BÉNÉVOLAT

1 Approche axée sur la mission

Le conseil d'administration et les dirigeants reconnaissent, articulent et appuient le rôle essentiel des bénévoles dans l'atteinte des objectifs et la réalisation de la mission de l'organisme.

2 Ressources humaines

L'organisme apprécie les bénévoles et les traite comme des membres à part entière de ses ressources humaines. Il adopte une approche planifiée et intégrée, et trouve les ressources nécessaires à l'appui du programme de bénévolat.

3 Politiques et procédures

L'organisme adopte des politiques et des procédures pour définir et appuyer la participation des bénévoles.

4 Gestion des ressources bénévoles

L'organisme affecte une personne(s) qualifiée à l'administration de la participation bénévole.

5 Gestion du risque et assurance qualité

Des procédures de gestion du risque sont en place afin d'évaluer, de gérer ou d'atténuer les risques potentiels auxquels font face l'organisme et ses clients, membres, participants et bénévoles, pouvant découler de la prestation d'un programme ou d'un service dirigé par des bénévoles. Le niveau de risque de chaque poste bénévole est évalué dans le cadre du processus de filtrage.

6 Postes bénévoles

L'organisme confie aux bénévoles des postes qui leur permettent de contribuer à ses objectifs ou à sa mission, et définit clairement les compétences requises. Ces postes engagent les bénévoles de façon significative en fonction de leurs habiletés, de leurs intérêts, de leurs expériences et de leurs besoins.

7 Recrutement

L'organisme recrute des bénévoles provenant de sources diverses au moyen de stratégies internes et externes.

8 Filtrage

L'organisme adopte un processus de filtrage bien défini et transparent qu'il applique à chaque bénévole. Ce processus est aligné avec l'approche de gestion du risque de l'organisme.

9 Orientation et formation

L'organisme offre aux bénévoles une séance d'orientation sur ses activités, ses politiques et ses pratiques, qui traite notamment de

leurs rôles comme tels. De plus, chaque bénévole bénéficie d'une séance de formation qui correspond au poste qu'il occupe et à ses besoins individuels.

10 Soutien et supervision

L'organisme assure aux bénévoles une supervision et un soutien adéquats qui correspondent au poste qu'ils occupent. Il leur fait régulièrement des commentaires et écoute les leurs.

11 Gestion des dossiers

L'organisme adopte des pratiques normalisées de gestion des dossiers et de la documentation en accord avec les lois pertinentes.

12 Technologie

L'organisme engage et soutient ses bénévoles par l'intégration et l'utilisation intentionnelle de technologies actuelles. De nouvelles occasions de renforcer l'engagement et les capacités des bénévoles par le recours à la technologie sont constamment évaluées.

13 Reconnaissance

L'organisme souligne régulièrement la contribution des bénévoles par des mesures formelles ou informelles applicables à leurs postes. En outre, il comprend et reconnaît la valeur et l'incidence de ses bénévoles et leur en fait part.

14 Évaluation

L'organisme met en place un cadre permettant d'évaluer le rendement et la satisfaction de ses bénévoles. Il évalue également l'efficacité de sa stratégie de mobilisation des bénévoles dans le contexte de la réalisation de son mandat.

www.benevoles.ca/content/code-canadien-du-benevolat

